

CHSCT EXCEPTIONNEL DU 29/04/2013 : COMMUNIQUE DU SYNDICAT CGT.

Suite à l'incident survenu sur le site de CAEN SUD le vendredi 26/04, notre syndicat a demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire de toute urgence.

Celui-ci s'est tenu ce jour de 13h30 à 15h00 en présence notamment du Directeur Régional, de la Directrice d'agence et de l'assistante sociale.

Cette réunion a d'abord été l'occasion pour la représentation du personnel et la Direction, parmi lesquelles notre syndicat CGT Pôle Emploi Basse-Normandie, d'affirmer leur entière solidarité aux agents de CAEN SUD face à l'épreuve qu'ils traversent. Nous leur exprimons par la présente nos souhaits de prompts rétablissements.

C'est bien d'abord pour nous assurer, qu'à tous les niveaux de Pôle Emploi, les décisions nécessaires et les précautions utiles ont été prises pour accompagner les agents, que nous avons demandé cette réunion d'urgence. Sans rentrer ici dans le détail des propositions qui ont été faites, nous considérons que la Direction nous a donné cette assurance et invitons les agents concernés à nous faire part de toutes difficultés si tel n'était pas le cas. (Notamment déclarations accidents de travail, accompagnement psychologique autre que par téléphone, moyens supplémentaires à l'accueil, etc.)

Nous souhaitons également que cette réunion permette au CHSCT de disposer d'une information détaillée et exhaustive concernant le déroulement des faits. Outre le besoin d'être informé correctement, nous estimons en effet que ce « retour sur l'événement » est absolument nécessaire pour analyser ce qui s'est passé sur le fond et surtout en tirer toutes les conséquences lors de prochains CHSCT. Le CHSCT de ce jour a répondu pour l'essentiel à notre attente même s'il convient à notre sens de compléter cette information.

La Direction nous a donné quelques informations concernant les suites juridiques de cet événement et nous a indiqué qu'elle allait adresser une communication à l'ensemble des agents sur cet événement.

Notre syndicat, ses élus au CHSCT se tiennent à la disposition des agents et vous tiendra informé des suites données à ce regrettable événement.

Caen le 29/04/13

Le Syndicat CGT Pôle Emploi de Basse-Normandie